Ville de Villeneuve d'Ascq Décision



Objet : Affaire n°19S0053 - Mission OPC pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la scène nationale de la Rose des vents à Villeneuve d'Ascq - lot unique - Avenant n°1

N°: VA_DEC2024_788 Service: Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R2194-7 du Code de la commande publique

décidons

De conclure avec la société DM CONSEPT domiciliée à FOREST SUR MARQUE (59510), l'avenant n°1 du lot unique du marché « Mission OPC pour les travaux de réhabilitation et d'extension de la scène nationale de la Rose des vents à Villeneuve d'Ascq » afin de tenir compte de l'ajout de nouvelles prestations.

Aux prestations initiales du marché sont ajoutées les prestations suivantes :

- Prolongation des délais : 10 mois : 17 558.18 € HT

- Accompagnement financier: 2 217.88 € HT

- Coordination grand angle: 1 108.94 € HT

Soit au total une plus-value de 20 884,99 € HT (soit vingt mille huit cent quatre-vingt-quatre euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'euros).

Le présent avenant prend effet à partir de sa date de notification.

Montant initial du marché: 49 140.00 € HT

N°: VA_DEC2024_788 (PROJET: VA_PROJDEC_12769) Montant de l'avenant n°1 : 20 884.99 € HT

Nouveau montant du marché: 70 024.99 € HT

Imputation budgétaire: Opération 2031 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq le mardi 31 décembre 2024

Le Maire, Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-207942-AU-1-1

Date AR Préfecture : mardi 31 décembre 2024

N°: VA_DEC2024_788 (PROJET: VA_PROJDEC_12769)